

Le Mot du Président

« Si vous lisez cette page c'est, peut-être, que vous vous demandez pourquoi et comment entrer dans le monde de la production de semences. Comment ? Le reste de cette page est là pour vous donner les premiers éléments de réponse et notre syndicat est à votre disposition pour approfondir votre recherche. Je me contenterai de donner quelques solutions possibles au pourquoi, en n'oubliant pas que la bonne réponse vous appartient. Le métier d'agriculteur est un beau métier et la plupart des productions agricoles ont leur noblesse propre. Dans ce paysage, la production de semences a des traits particuliers. Tout d'abord il faut avoir répondu aux trois questions fondamentales :

- avoir la terre (pas forcément beaucoup),
- avoir l'accès à l'eau (indispensable pour presque toutes les productions),
- avoir la volonté de travailler.

Une fois ces conditions remplies vous pouvez choisir la réponse qui vous convient. La production de semences est :

- minutieuse,
- surprenante (nous apprenons toujours),
- technique (vous pourrez être conseillé),
- peut valoriser des petites parcelles, des zones isolées,
- sans contrainte commerciale : vous êtes lié par un contrat et payé en fonction de ce contrat.
- variée : chaque culture a son caractère.
- rentable : nous en vivons. »



Notre Engagement

Pour votre installation et le fonctionnement de votre exploitation :

- Défense des intérêts des producteurs
- Négociations auprès des établissements semenciers et relations avec eux.
- Suivi des notations
- Appui technique
- Représentation des producteurs du syndicat au niveau des instances agricoles locales et nationales (Chambre d'Agriculture, Association Générale des Producteurs de Maïs, Service Officiel de Contrôle et Certification ...)
- Information et diffusion d'informations réglementaires et techniques sur la filière

Nous accompagnons toutes les exploitations pouvant faire des semences, c'est-à-dire ayant :

- L'accès à l'eau (sauf luzerne)
- Accès à un semoir de type monograine
- Une possibilité d'isolement (peu/pas contraignant en maïs, délicat voire difficile en tournesol)
- Être disponible l'été, avoir un peu de main d'œuvre
- Accès à une rampe de traitement type céréales
- Agriculteurs suivis et soutenu (syndicat, établissements)
- Pas de surface minimum pour démarrer

Xavier PERRET DU CRAY
Semencier
Président du Syndicat des
Semenciers du Sud

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat des Semenciers du Sud en né en 1985 à la suite du regroupement du Syndicat des Producteurs de Maïs et du Syndicat des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (SAMS).

Il couvre les départements de l'Hérault et du Gard, et les zones limitrophes.

Il est composé de 4 salariés à plein temps, et d'une quinzaine de saisonniers, au service de 180 adhérents.

Le Syndicat des Semenciers du Sud travaille en étroite relation avec RAGT, Syngenta, Caussades, Monsanto, Arterris, Semences de France, Jouffray Drillaud...

Il est affilié à l'Association Générale des Producteurs de Maïs, et à la Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho (F.N.P.S.M.S).

Comment nous contacter ?

SYNDICAT DES SEMENCIERS DU SUD

Maison des Agriculteurs A
Mas de Saporta
34897 LATTES CEDEX
Tél : 04 67 92 01 38



Nicolas DAUDE : 06 21 05 12 19 – nicolasdaudesams34@hotmail.fr

Jean-Gilbert RICARD : 06 11 45 26 86 – jean-gilbert.ricard@wanadoo.fr